Commune de MONTIGNY-SUR-LOING

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1er FEVRIER 2018
Date d'affichage : 7 FEVRIER 2018

MEMBRES EN EXERCICE : 23

Les membres du Conseil Municipal, convoqués à domicile et par écrit le 26 janvier 2018, se sont réunis en séance publique, à la Mairie, le 1er Février 2018, à 18 heures 30, sous la présidence de Madame Monchecourt Sylvie, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance et procède à l'appel.

Etaient présents : Mme Monchecourt, Maire –M. Morisseau- M. Grenet-Mme Belmonte-Mme Archaux-M. Corbel, Adjoints.
M. Dyas-M. Rubin-M. Frichet-Mme Ybanez-Mme Gomes De Oliveira-M. Bordet- M. Leblanc-Mme Costérizant-Mme Golano.
Formant la majorité des membres en exercice.
Absents, excusés, représentés : M. Bon par Mme Monchecourt -Mme Tissier par M. Morisseau-Mme Genitoni par M. Corbel- Mme Viltange par M. Grenet-M. Leseur par Mme Golano-Mme Jacquenet par Mme Costérizant.
Etait absente, excusée : Mme Auterbe.
Etait absent : M. De Sousa Neto.

Secrétaire de séance : M. Morisseau.

ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS-COMMUNICATIONS

- Risque inondations
Mme le Maire informe l'assemblée que suite à l'alerte risque inondation déclenchée sur le département, une cellule (basé sur le projet de Plan Communal de Sauvegarde en cours de validation auprès de la Préfecture) a été activée au niveau de la commune. A ce jour, l'alerte est levée mais la vigilance demeure. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturel va être demandée compte tenu des habitations ayant subi ce risque.

- Autorisations d'urbanisme en 2017 (2016)
Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) : 31 (jusqu'au 27 mars, date du passage en RNU)-(74))
Certificats d'urbanisme a) : 85 (91)
Certificats d'urbanisme opérationnels b) : 11 (3)
Permis de construire : 23 (12)
Permis de construire modificatifs : 1 (7)
Renseignements d'urbanisme : 68 (71)
Déclarations préalables : 66 (67)
Permis de démolir : 0 (2)
AU TOTAL 287 (330 en 2016).

- Relevés des décisions du Maire pris en application de la délégation donnée au Maire
Voir tableau joint.

- Marchés à procédure adaptée passés en 2017
Voir tableau joint.

INTERCOMMUNALITE

- SIDASS : modification des statuts
Il est proposé de délibérer sur la modification des statuts du SIDASS suite à l'adhésion des communes de La Genevraye, Nanteau sur Lunain, et Moret Loing et Orvanne (pour la commune déléguée de Veneux les Sablons).

Ont voté :
POUR : 21
CONTRE : /
Abstentions : /

AFFAIRES FINANCIERES

- Dotation de Soutien à l'Investissement 2018

Par note du 12 janvier, la Sous-Préfecture nous informe que la Dotation Soutien à l'Investissement Local (DSIL) créée en 2016 a été pérennisée, simplifiée et codifiée par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) par la loi de finances 2018.

Les travaux d'accessibilité de la salle du Long Rocher prévus en 2018/2019 pourraient être éligibles à ce dispositif.

La subvention pourrait être au maximum de 75 500 €, il resterait à charge de la commune, compte tenu des autres aides (CID, CAR) 80 500 € HT.

Ont voté :

POUR : 21
CONTRE : /
Abstentions : /

TOURISME-PATRIMOINE

- Labellisation « village de caractère

Le département a créé le label « village de caractère de Seine et Marne » afin de dynamiser et valoriser l'offre touristique des communes de moins de 3500 habitants :

- ✓ Critères préalables et obligatoires :
  Taille de la commune (- 3500)
  Offre des services existants : hébergements, restaurants, petits commerces
  Plan handicap mis en place par la commune dans le cadre de la mise en conformité des établissements accueillant du public
  Ambiance générale, naturelle et paysagère
  Qualité d'ensemble du patrimoine bâti
  Volonté communale d'intégrer et pérenniser la démarche.
- ✓ Critères modulables :
  Offres touristiques
  Animations
  Savoir-faire

La charte du label est conclue pour une durée initiale de 5 ans.

Ont voté :

POUR : 21
CONTRE : /
Abstentions : /

- Acquisition tableau

Il est proposé l'acquisition d'un tableau « l'été » (46 X 38) attribué à Numa Gillet pour un prix de 200 €.

Ont voté :

POUR : 21
CONTRE : /
Abstentions : /

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 50.

Le Secrétaire,

C. Morisseau

Le Maire,

S. Monchecourt